

20
23



RAPPORT D'ACTIVITE

Résidence Atrihome

FJT RJAM

Maison d'Accueil
du Jeune Travailleur



Rapport Moral

2023, l'année du contraste

Après une année 2022 qualifiée de transition, 2023 restera celle du contraste, sa particularité étant l'oscillation quasi permanente entre inquiétude et découragement, engagement et développement, et ce dans un environnement économique et social en plein bouleversement.

L'inquiétude est apparue dès le début d'année, par la nécessaire redéfinition de la gouvernance de l'association suite au décès soudain de son président en décembre 2022. Elle s'est renforcée dans un contexte de vastes chantiers, prédominants pour le devenir de l'association et plus particulièrement : la perspective de renégociation du PSE CAF pour les quatre prochaines années, l'engagement du processus devant mener à l'évaluation externe début 2024.

Elle s'est posée également avec l'explosion des coûts d'exploitation des bâtiments, à une inflation forte, à une augmentation des redevances liée à des Indices de Référence des Loyers (IRL) particulièrement élevés et face à des publics accueillis aux ressources majoritairement inférieures au seuil de pauvreté.

Elle demeure permanente au regard du devenir du FJT du 17 rue de Thumesnil à Lille et sa nécessaire relocalisation face à un état du bâti de plus en plus préoccupant et à des conditions d'hébergement qui ne sont plus en adéquation avec notre projet social.

Sur ce dernier sujet, l'inquiétude s'est muée en découragement.

Si durant le premier semestre 2023, un diagnostic réalisé sur l'ilôt incluant le FJT a laissé paraître quelques espoirs de relocalisation en toute proximité, le second semestre y a mis fin, dans un positionnement autre de la collectivité locale, dans l'attente d'une nouvelle concertation toujours non engagée.

Comment ne pas être découragé face à un processus de relocalisation engagé depuis près de 10 années et restant sans perspectives à ce jour ? Comment faire face à un quotidien toujours plus difficile tant pour les résidents que pour les permanents intervenant sur ce site ?

La réalité est aujourd'hui un bâtiment aux difficultés techniques permanentes, qui renforce le sentiment d'exclusion des résidents. Si ces dernières années, l'hébergement au 17 rue de Thumesnil restait valorisé autour de la notion de mise à l'abri et en sécurité, le sentiment dominant est maintenant celui d'une absence de choix, d'une relégation dans un environnement peu propice à l'insertion, d'une forme de captivité au regard de conditions sociales. La traduction en est des comportements de plus en plus inadaptés à la vie en collectif et un public exclusivement en grandes difficultés

L'engagement persiste cependant.

Il se manifeste d'une manière très valorisante sur le second FJT de l'association, l'ATRIHOME, dont les conditions d'accueil et d'hébergement sont optimales mais n'en demeure pas moins pour le 17 rue de Thumesnil, dans le combat constant des équipes pour tenter de maintenir les conditions d'habitabilité indispensables.



Il est dans l'attention et l'analyse permanente des situations des jeunes accueillis, dans le développement d'actions dans tous les domaines de la vie sociale, en lien avec tous les partenaires spécialisés nécessaires.

Il est dans le maintien d'une priorité donnée aux publics les plus fragiles, tout en veillant à des équilibres nécessaires aux processus d'insertion sociale et professionnelle.

Il se manifeste également dans un accueil de la demande d'hébergement qui se veut respectueux, bienveillant dans les réponses apportées, dans des outils de gestion locative adaptés aux publics hébergés, dans la proposition d'un accompagnement socio-éducatif pour chacun dans une notion de co-construction de projet, dans des axes d'animation dans des domaines diversifiés et devant amener chacun à une autonomie par la connaissance et la maîtrise de ses droits, de son environnement, par l'acquisition de ressources stables.

L'engagement est exprimé largement dans le rapport d'activité à travers des données chiffrées et des accompagnements engagés.

Citons brièvement les 1200 demandes d'hébergement enregistrées, les 419 jeunes présents au cours de l'année dans nos FJT, sans oublier les 206 accueils au sein de la RJAM, les partenariats diversifiés et une inscription toujours plus affirmée dans le tissu social local.



Sommaire

04	Pôle Hébergement
07	Pôle Éducatif
11	Pôle Animation
14	Pôle Logement
17	Projets Sas
19	Temps forts
22	RJAM - Nos partenariats
23	Conclusions 2023

Complémentaire, l'association s'inscrit dans le développement dans un souci permanent d'améliorer ses réponses aux problématiques des jeunes en matière d'insertion.

Ce développement s'est fait en 2023 dans la continuité des changements déjà engagés ces cinq dernières années.

Ainsi, dans la perspective de l'évaluation externe, les derniers outils relatifs à nos obligations en tant qu'ESSMS ont été finalisés et engagés.

L'organisation interne a été revue, dans le cadre de promotions internes et dans une volonté de fluidité de travail et d'action.

La communication, objet d'une volonté de développement depuis quelques années, fait depuis le second semestre l'objet d'une mission spécifique, dans le souci d'informer sur nos actions, de valoriser nos résidents et leurs parcours, de leur donner la parole et de renforcer leur participation à la vie des structures et de l'association. Le site internet est ainsi optimisé, l'association s'inscrit sur les réseaux, une newsletter est d'ores et déjà développée.

Le développement d'actions nouvelles s'est poursuivi, avec en mars 2023, l'ouverture sur le site ATRIHOME du projet « Sas », s'inscrivant en réponse à l'appel à projet de l'État sur les « jeunes en rupture » et porté par la CMAO.

Un projet similaire a débuté avec la Mission Locale de Villeneuve d'Ascq. Ces projets visent à accueillir temporairement des jeunes en vue de l'engagement d'un parcours d'insertion professionnelle et logement.

L'attention de l'association sur l'accès et le maintien dans le logement reste prioritaire via le dispositif KIALA, avec plus de 100 jeunes accompagnés. En ce sens, l'année 2023 est contrastée mais non sans réponses ni évolutions.

Face à l'inquiétude, le Conseil d'Administration a su se mobiliser rapidement, s'est doté d'un nouveau bureau et ce dès le mois de janvier 2023. Il a clairement affirmé toute son attention à l'égard du FJT Thumesnil, s'investissant pleinement dans toutes les instances abordant ce sujet, recherchant en permanence d'autres solutions en lien avec l'équipe de direction, avec différents partenaires.

Si l'année se conclue sur la validation du PSE CAF pour chacun des FJT, sur un nouvel organigramme, des perspectives sont déjà tracées pour 2024 : **la réalisation de l'évaluation externe doit permettre la mesure de la qualité de nos prestations et d'engager un travail d'amélioration continue avec l'ensemble des collaborateurs.**

Une année 2024 prometteuse en changements au bénéfice des publics accueillis.

Pôle Accueil hébergement

Le Pôle Accueil de l'Atrihome s'est renforcé au cours de l'année 2023 pour faire face à la hausse des demandes d'hébergement, des accueils et des nouveaux projets engagés. Un agent supplémentaire a été recruté, augmentant ainsi la capacité de réponse du service et son adaptation aux demandes des résidents. Ce renforcement du site s'est également appuyé sur des évolutions apportées :

- à l'organigramme de l'association et du Pôle, avec la mise en place d'un poste de coordinateur, dans une fonction hiérarchique pour optimiser les outils de la gestion locative, dans un regard commun à l'ensemble des sites de l'association.
- aux procédures, revues conjointement avec les services éducatifs dans le souci de réponses adaptées.
- Des réflexions ont également été engagées, dans la mise en œuvre du futur PSE CAF mais aussi dans la préparation à l'évaluation externe.

Les tendances hébergement 2023

Une attractivité forte du site

- Un nombre de résidents en légère baisse : 189 (- 1,56%)
- Un taux d'occupation en hausse : 95,07%
- Un nombre de départs en hausse : 63 (+ 3,27%)
- Un nombre d'admission en repli : 59 (- 3,27%)

Les évolutions constatées reposent essentiellement sur la mise en œuvre du projet Sas en lien avec la CMAO et la mission locale de Villeneuve d'Ascq pour la mise à disposition de logements à ce titre.

Aux 189 résidents accueillis, il convient ainsi d'ajouter 30 accueils temporaires.

Des caractéristiques sociales et économiques stables

- 94% de moins de 25 ans (+ 2,00%)
- 64% des publics au niveau V INSEE au maximum (66% en 2022)
- Une stabilité au niveau des CDI et CDD, une baisse des alternants (- 4%), une hausse des situations d'emploi précaires (Demandeurs d'emploi et CEJ, + 5%)
- 88% des publics avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté (+ 24%)
- 79% en situation préalable d'habitat précaire (- 2%)

Des situations de sorties qui se modifient

- Un nombre de départs dans l'année supérieur à 2022 : 63 pour 61
- Moins de relogements en parc social ou privé : 18 pour 31 en 2022
- Plus d'accès vers d'autres résidences : 10 pour 7 en 2022
- Un hébergement chez un tiers en hausse : 27 pour 15 en 2022.

Ces modifications dans les statistiques de départs relèvent d'une précarité plus forte en matière d'emploi avec plus de jeunes au chômage ou en CEJ et dans l'incapacité de faire face à leurs obligations, faute souvent de mobilisation.

Il est à noter également les situations administratives de certains, dans la première demande ou le renouvellement des titres de séjour, qui engendrent de plus en plus fréquemment des ruptures de parcours, auxquels s'ajoutent parfois les Obligations de Quitter le Territoire Français.

Les chiffres essentiels 2023



47890 nuitées réalisées

Les projets Sas CMAO et Mission Locale de Villeneuve d'Ascq ont permis l'accueil temporaire de 30 jeunes supplémentaires dont 12 ont intégré ensuite les établissements de l'association

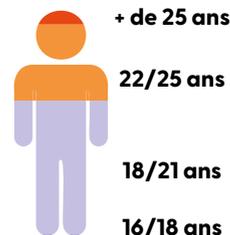
Taux d'occupation



Genre



Âges



Un service en évolution

Un pilotage commun aux différents sites sous la responsabilité hiérarchique d'un coordinateur

4 agents d'accueil pour 3,50 ETP

1 chargé de mission « demande de logement » commun aux différents sites

3 agents de maintenance pour l'ensemble des établissements pour 3 ETP

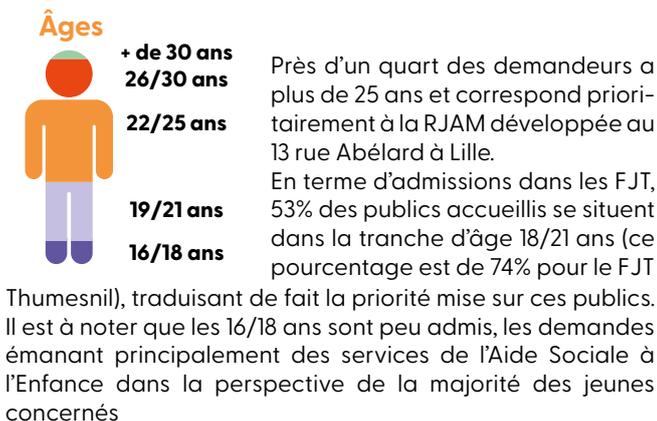
Des prestataires spécialisés ponctuellement pour l'entretien et la réfection des logements

La demande d'hébergement

1200 demandes ont été enregistrées à partir du site internet de l'association.

Elles ont été traitées dans le cadre de 52 commissions d'attribution qui ont déterminé leurs recevabilités et leurs éventuelles acceptations. Pour 610 d'entre elles, un complément d'information a été demandé via un entretien de préadmission.

Profils des demandeurs



Les demandes sont majoritairement locales. Les admissions 2023 en FJT vont au-delà de ces valeurs, avec 79% des publics issus de Lille ou de la Métropole. La RJAM, présente un seuil de recrutement plus élargi, par l'accueil de mutations professionnelles, de doctorants, d'étudiants.

L'entrée au FJT

Suite à l'accord de la commission, la demande est orientée sur le service accueil de l'établissement retenu, qui assure ensuite la mise à disposition des logements, prépare les dossiers, donne rendez-vous pour l'admission.

Pour les jeunes relevant de l'ASE, les admissions sont réalisées par le service éducatif.

Dans le souci d'optimiser les parcours d'insertion, des modalités spécifiques d'accueil sont mises en place, notamment sur les plans financiers et le paiement des cautions à l'arrivée.

Le service Accueil assure l'arrivée du résident, vérifie le dossier administratif et réalise la visite de l'établissement et du logement.

Facturation et suivi

Elle relève d'une mission transversale qui s'est renforcée en 2023 par la création d'un poste de coordinateur pour l'ensemble des établissements.

Ce dernier est responsable de l'établissement de la facturation, la contrôle et la ventile dans les structures.

Le service accueil en assure la diffusion auprès des résidents.

Une commission mensuelle commune à l'ensemble des établissements examine l'ensemble des situations et tend à établir des stratégies pour éviter et limiter les impayés. Elle engage ce travail dans une volonté de dialogue permanent, de recherche de solutions face aux difficultés rencontrées par les résidents mais en rappelant le cadre légal et les conditions de son application notamment au regard de la Caf et du versement des APL, des mises en jeux des garanties de loyers éventuelles.

12 commissions ont eu lieu en 2023.

Différents outils sont développés dans le cadre d'une gradation, partant d'une relance simple, d'une mise en demeure, d'une convocation voire d'une transmission du dossier à un huissier de justice et à l'extrême du prononcé d'une fin d'hébergement.

En 2023, les différentes commissions ont amené l'envoi sur l'Atrihome de :

- 181 lettres de relance
- 66 mises en demeure
- 36 fins d'hébergement dont 23 ont été mises en œuvre.

Les commissions abordent également les situations relatives aux dettes des résidents partis, en relai avec le dispositif KIALA si un accompagnement à ce titre est engagé. Des plans d'apurement sont élaborés si nécessaire à chaque départ et font l'objet d'un suivi et de négociations permanentes possibles. Le non-respect de ces plans amène la mise en œuvre de procédure plus lourdes allant jusqu'à la transmission du dossier à un huissier de justice.

En 2023, 1 dossier a été adressé à ce dernier.

Gestion des services liés à l'hébergement

Le service accueil assure la réception des paiements et virements et produit tous documents utiles aux résidents : reçus, quittances factures.

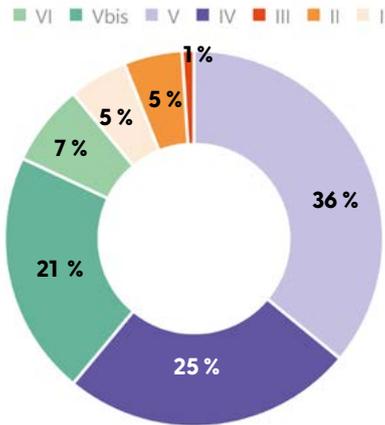
Il est à l'écoute permanente des résidents, aide et conseille dans les démarches en lien avec les Pôles éducatifs et animation. Il assure une information en continu sur les activités, leurs modalités et tend à mobiliser les résidents.

Il assure le lien avec le service de veille dans l'information sur les consignes quotidiennes.

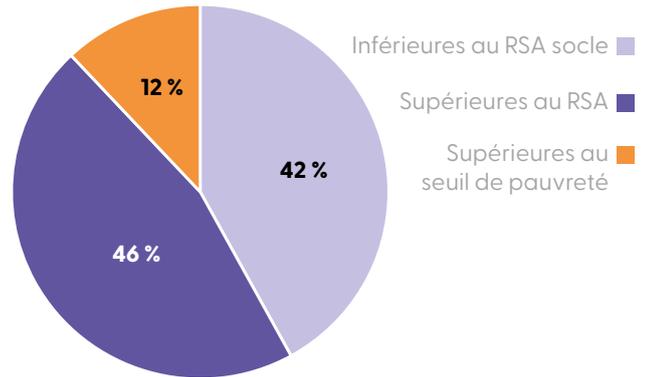
Il gère les départs des résidents, en réceptionnant les préavis, en effectuant les états des lieux de sortie.

Profils des résidents 2023

Niveaux de formation

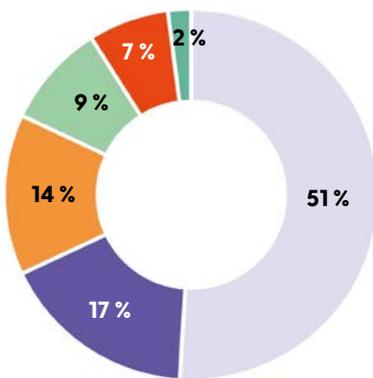


Ressources mensuelles

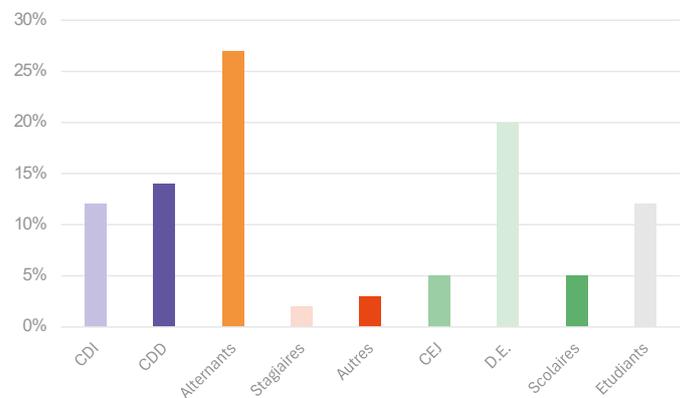


Modes d'habitat antérieurs

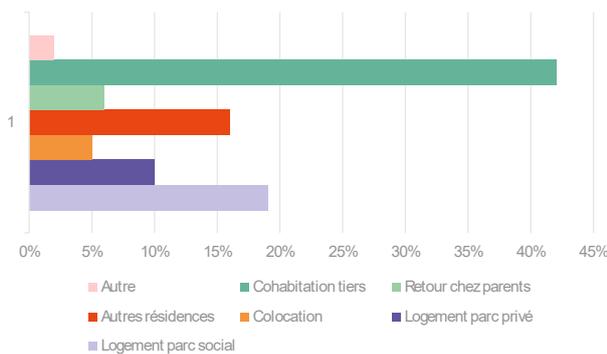
- Logement autonome
- Colocation
- Cohabitation parents
- Hébergement tiers
- Structure hébergement
- SDF



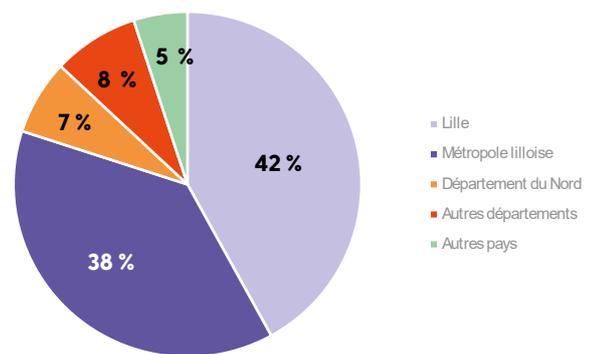
Statuts socioprofessionnels



Sorties 2023



Origines géographiques



Conclusions 2023

Le site ATRIHOMME répond au maximum de demandes et est le symbole du développement de l'association, en portant les nouveaux projets. Le maintien de cette image impose cependant une réflexion en continu sur son évolution sur le plan technique et l'engagement des investissements nécessaires. La qualité de service reconnue se doit également être abordée. Des moyens humains complémentaires ont été engagés, les travaux d'amélioration des espaces communs se sont poursuivis et devraient s'achever au cours du premier semestre 2024.

L'expertise engagée depuis plusieurs années devait se terminer cette année, ce n'est pas encore le cas. Des avancées sont à noter sur différents plans comme sur l'assainissement. Des difficultés que nous pensons réglées ré-apparaissent, telle l'installation solaire, de nouveau en panne. Le bardage est un chantier annoncé pour 2024, avec la dépose de l'existant et le choix à faire de nouveaux matériaux. Un chantier de plusieurs mois en perspective.

Pôle Éducatif

Le Pôle éducatif, comme l'ensemble des services, est porteur de l'ambition affichée par l'association, dans son projet social, qui tend à faire du passage au sein de nos structures, un temps privilégié de construction de projet de vie, d'acquisition de capacités d'autonomie, dans une perspective d'accès au logement et à des ressources stables et dans un environnement pleinement maîtrisé.

Les modalités de l'accompagnement

Le Pôle éducatif met en œuvre un accompagnement personnalisé reposant sur les valeurs de l'association que sont la bienveillance, la solidarité, l'humanisme dans le cadre des obligations légales, dans le respect de la charte des droits et libertés.

Les accompagnements s'engagent sur la base de **diagnostics individuels**, en lien avec d'éventuels partenaires, à l'admission ou au cours du séjour sur demande, sur repérage de difficultés et proposition d'aide. Contractualisés avec le département dans le cadre du contrat EVA*, ils se définissent autour d'un projet individuel personnalisé pour chaque accompagnement.

Ils s'effectuent sur la base de **rencontres individuelles**, programmées ou non en fonction des circonstances ou événements, de temps de synthèse et d'évaluation.

Ils s'appuient sur des **approches collectives** en lien avec le Pôle animation sur des thématiques diversifiées **répondant aux attentes et besoins pour optimiser notamment les accès aux droits, à l'emploi, la formation, la santé, le logement mais aussi développer des solidarités, le savoir vivre ensemble dans le respect des différences.**

Ils sont assurés par une équipe de deux éducateurs spécialisés à temps plein et d'un responsable de Pôle Educatif (Poste transversal aux FJT de l'association).

Les caractéristiques 2023

Les publics accompagnés en 2023 sont légèrement moins nombreux qu'en 2022, ils représentent ainsi 52% du public global contre 58% l'année précédente. La baisse est particulièrement sensible au niveau des jeunes EVA (-23%) à l'inverse des publics autres (+26%). Ces écarts relèvent d'un turn over moins important sur le site mais aussi du retrait de trois places d'hébergement pour le projet « sas » jeunes en rupture.

62% des accompagnements sont des jeunes EVA, dont 76% en situation emploi (CDI, CDD, Alternance, stagiaires, CEJ, Demandeurs d'emploi), les 24% restants étant à parts égales étudiants ou scolaires. Les publics autres relèvent intégralement de situations d'emplois.

Sur l'ensemble, les caractéristiques restent identiques avec des orientations CEJ en augmentation, des sollicitations importantes pour des jeunes mineurs non accompagnés (MNA), des fragilités psycho-sociales importantes, en lien avec des parcours constitués de ruptures ou de parcours migratoires traumatiques, des niveaux de qualification et des ressources faibles.

Les chiffres essentiels 2023



98 résidents accompagnés

soit 52% du public hébergé dans l'année et se distinguant en :

1 jeune mineur orienté par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance

59 jeunes majeurs
dans le cadre du dispositif EVA, en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département

38 jeunes majeurs
relevant de partenariats avec les Missions Locales de la Métropole, de structures de prévention et d'insertion ou demandeurs au titre de problématiques diverses

La nature des accompagnements

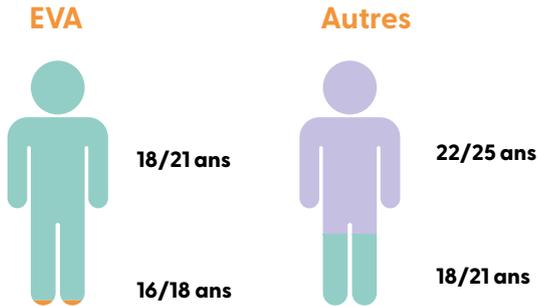
Comme chaque année, la synthèse de l'ensemble des accompagnements permet d'identifier les thèmes majeurs, témoins des difficultés rencontrées par les publics, de leurs attentes exprimées ou identifiées au cours des entretiens, des activités, des enquêtes internes :

- L'accompagnement administratif, l'accès aux droits
- L'insertion professionnelle, scolaire et l'accès à la formation
- La gestion des ressources financières
- L'accès au logement
- L'accès à la santé
- La gestion de la vie au sein du collectif

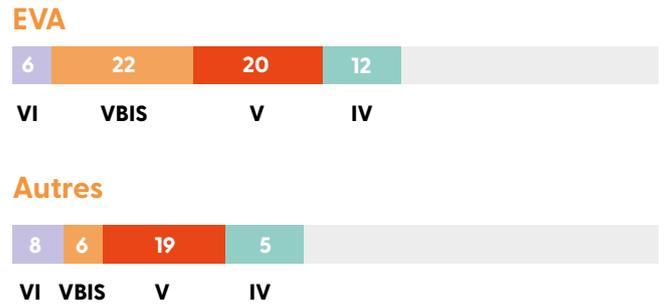
Les évolutions sont le fait des fréquences que représentent chacun d'entre eux.

*EVA : Entrée dans la Vie Active

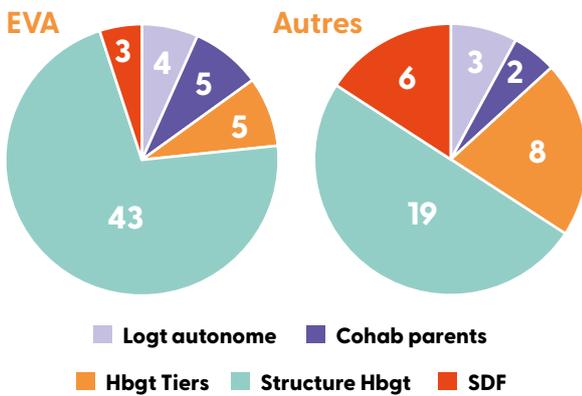
Âges



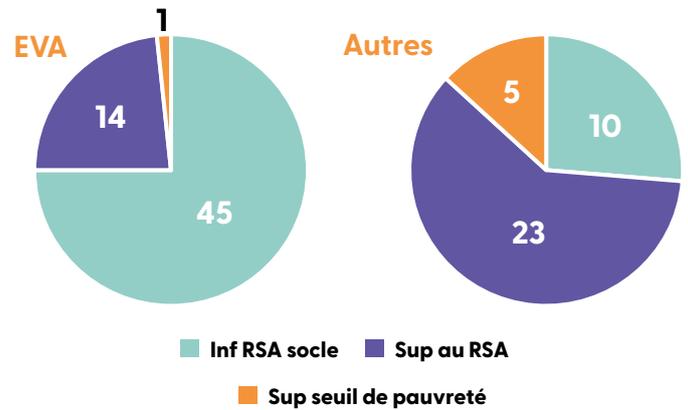
Niveaux de formation



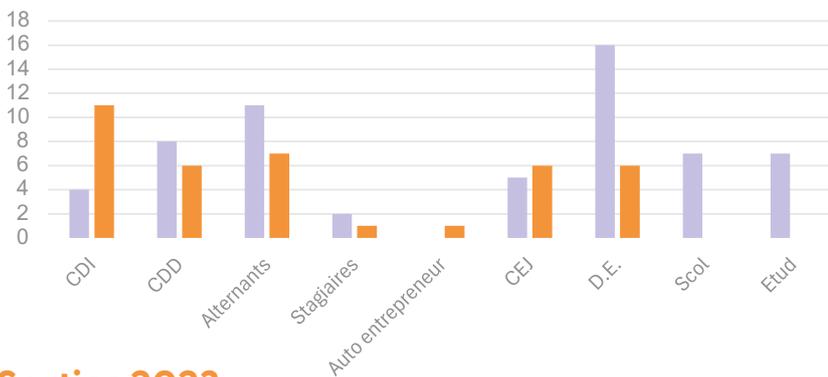
Modes d'habitat antérieurs



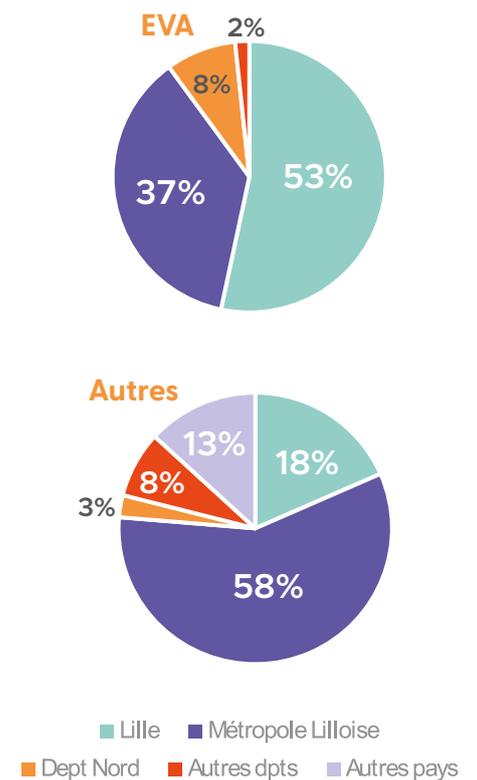
Ressources mensuelles



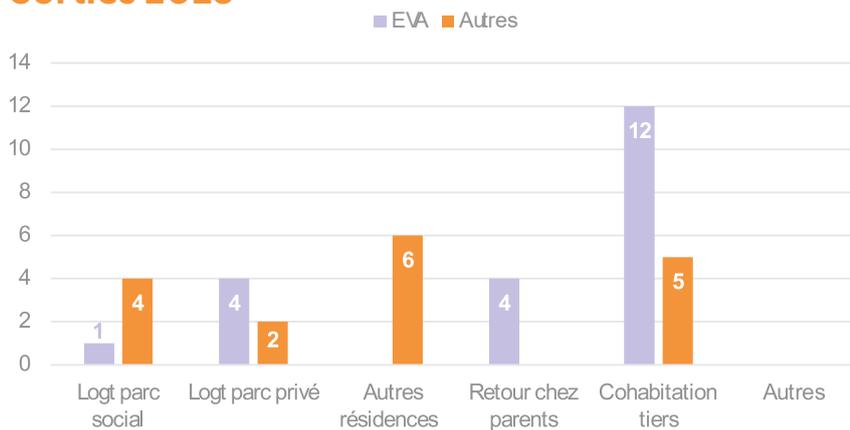
Statuts socioprofessionnels



Origines géographiques



Sorties 2023





L'accompagnement administratif, l'accès aux droits

89% des publics accompagnés

L'accompagnement aux démarches administratives reste un axe incontournable pour les résidents. Qu'il s'agisse de l'aide à la création des comptes personnels (Caf, Sécurité sociale, France Travail, ...) ou des démarches d'accès aux droits (Régime de sécurité sociale, CSS, APL, RSA, ...) les travailleurs sociaux se sont attachés à répondre de la manière la plus complète aux demandes des résidents.

Régulièrement confrontés à la fracture numérique ou à un manque de maîtrise de la langue française, les équipes ont renforcé de manière significative les liens avec les partenaires de droit commun.

Si les thématiques d'accompagnement touchent aussi bien la santé, l'emploi ou le droit au logement, *l'année 2023 a été marquée par un net accroissement des demandes liées à la régularisation des situations administratives.*

Dans un contexte politique marqué par les débats autour de la loi immigration, **les retards accumulés par les organismes chargés de traiter les demandes de régularisations sont venus aggraver les situations déjà anxiogènes des résidents.** Lorsque les décisions se traduisent par un rejet d'ouverture de droit, les accompagnements se complexifient. Ils peuvent générer un climat de tension, d'incompréhension voire un sentiment d'injustice pour nos résidents. S'ajoutent alors des difficultés de santé mais aussi de survie pure et simple face à l'impossibilité de travailler, d'obtenir des aides en matière de logement, d'avoir des ressources.

La thématique d'accompagnement administratif est abordée lors de temps individuels mais également avec une approche collective en y associant le pôle animation et les partenaires qui interviennent de manière récurrente sous forme de permanences.

Insertion professionnelle, scolarité, formation

81% des publics accompagnés

Véritable levier dans l'accès au logement, cette thématique est restée prédominante dans l'accompagnement des résidents. Elle est systématique dans le suivi des contrats EVA en étroite collaboration avec le référent social mais également dans le cadre du public orienté par les Missions Locales (Via les Contrats Engagement Jeune).

56% des résidents accompagnés vivent avec des ressources inférieures au RSA socle. Leurs parcours de formation et/ou professionnels sont souvent morcelés, avec des périodes d'inactivité.

La présence de l'équipe éducative est d'autant plus nécessaire qu'elle permet l'**identification des capacités**, le **repérage des souhaits d'orientation** et de **lever des freins à l'accès à l'emploi ou à la formation.**

Pour les plus jeunes, lycéens ou étudiants, l'accompagnement se veut mobilisateur et valorisant afin d'éviter tout décrochage scolaire. Il permet d'aider à la mise en œuvre du projet d'étude via la plateforme « parcours'sup » mais aussi de soutenir les démarches d'aides financières.

Gestion du budget **58 % des publics accompagnés**

Le travail sur la gestion du budget, au-delà d'une priorité est une nécessité. Le diagnostic des situations des jeunes accompagnés montre généralement une **précarité financière importante**. La majeure partie des résidents dispose de ressources inférieures au RSA socle et **près de 80% de nos résidents vivent sous le seuil de pauvreté**.

Ces situations sont régulièrement marquées de ruptures ou de suspension partielles de droits. L'année 2023 est particulièrement marquée par des situations d'endettement qui complexifient encore davantage l'accompagnement pour les travailleurs sociaux.

Face à cette précarité et en lien avec un contexte économique de plus en plus difficile, face à des quasi records d'inflation sur les produits de première nécessité ; le travail sur la prise de conscience, la gestion et l'autonomie budgétaire reste une partie intégrante de l'accompagnement.

La faiblesse des ressources, l'endettement, la rupture des droits liée à des régularisations administratives tardives, obligent à une attention de l'ensemble des acteurs de la MAJT. Il s'agit de repérer au plus vite les situations de « décrochage » pour engager au plus vite les moyens nécessaires. Des efforts sont consentis par rapport aux redevances, un fonds de dépannage alimentaire mis en place.

L'accès au logement **52% des publics accompagnés**

Dès l'entrée du résident, une des priorités pour l'équipe éducative est de **préparer la sortie vers un logement autonome à l'issue du séjour**. Pour cela, l'ouverture des droits, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel stable et la sensibilisation à la connaissance des droits fondamentaux sont indispensables pour appréhender sereinement cette nouvelle étape dans la vie du jeune.

L'accompagnement d'un projet logement tend à favoriser :

- **L'émergence d'un projet en adéquation avec les réalités du marché locatif**. Un travail est effectué autour de l'identification des besoins, tout en permettant de bénéficier des droits spécifiques notamment via la création d'un SNE ou l'obtention d'un PDALHPD.
- La **connaissance des droits et devoirs en matière de gestion locative** pour envisager au mieux la prise d'autonomie.
- La **préparation à l'accès** : avec un travail sur l'épargne et plus globalement la gestion budgétaire, l'installation et l'investissement dans le logement, la connaissance des aides mobilisables, ...

La mission logement développée par la MAJT vient apporter en complément de l'accompagnement individuel des approches collectives autour de ces différents sujets. Un constat s'impose cependant d'une faible part des résidents participant à cette forme d'approche. Cela s'explique par une précarité présente dans la plupart des situations, n'offrant que très peu de perspectives à court et moyen terme chez nos résidents. Il reste important de noter que les difficultés administratives pesant sur le public d'origine étrangère renforcent davantage ces incertitudes.

Santé **68% des publics accompagnés**

Un thème d'action tout aussi majeur dans l'accompagnement des résidents. Il est développé autour de 4 axes :

- **L'accès aux droits**, en maintenant et renforçant les permanences de nos partenaires au sein des différents FJT mais aussi en apportant une attention particulière à ce que chaque résident puisse avoir la connaissance et la maîtrise de ses droits.
- **Les fragilités psychiques et psycho-sociales**, avec le soutien des CMP de secteur, de l'équipe mobile DIOGENE de l'EPSM ou encore des points infos jeunesse. L'équipe veille à repérer, orienter, soutenir et accompagner les résidents dans leurs difficultés ainsi qu'à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'apaisement des situations complexes.
- **La prévention des conduites à risques**, en nous appuyant sur l'expertise de partenaires du territoire (Cèdr'Agir, Oxygène, SPS, ...) afin de lutter notamment contre la consommation de produits stupéfiants et d'accompagner plus généralement tout type de conduite addictive.
- **Les relations affectives, amoureuses et sexuelles**, en informant et formant les professionnels à l'écoute et à l'accompagnement du public. Une vigilance particulière est apportée aux relations hommes / femmes et à la notion d'égalité des sexes.

Gestion de la vie au sein du collectif **65% des publics accompagnés**

Cet axe de travail est indispensable face au niveau d'occupation du bâtiment et de la diversité des parcours des résidents pour optimiser les processus d'insertion.

Il se traduit par un travail d'accompagnement portant sur :

- **L'apprentissage de la vie en collectif**
- **Les relations de voisinage**
- **Le respect de l'autre**
- **Le développement de solidarités**

Il repose également sur l'approche de l'image de chacun, dans une valorisation constante des capacités.

Il est à noter l'importance des lieux qui favorisent l'investissement des résidents par leur qualité et ce tant dans les logements que dans toutes les zones d'activité du site.

Bilan des accompagnements

- **98** jeunes accompagnés
- **38** sortis dont **11** pour un accès en logement autonome
- **60** accompagnements toujours en cours

Pôle Animation



Les chiffres essentiels 2023

129 temps
d'animation

qui ont amené
841 participations de
résidents

Au global, **73 résidents** ont participé à une ou plusieurs animations, soit 39 % de l'ensemble du public présent sur l'année.



L'animation, au sein de l'Atrihome, joue un rôle crucial en offrant des activités variées qui favorisent la socialisation, le développement des compétences psychosociales et l'intégration dans la vie active. Ces actions sont centrées sur six objectifs essentiels :

Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux, de développer des solidarités.

Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien.

Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi.

Engager des politiques de prévention sur les axes santé.

Faciliter la pratique sportive au sein du FJT et sur le territoire

Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi ou de formation.

Communication

Dans l'objectif toujours plus important de synergisation des fonctionnements des deux établissements FJT de l'association, un travail a été mené sur la mutualisation et modernisation des outils de communication en matière d'animation. Désormais, l'ensemble des actions proposées, indépendamment des sites qui les accueillent, figure sur un seul et même programme mensuel rendu plus visible et accessible sur le site de la MAJT. Cette uniformisation repose également sur un souhait de favoriser les rencontres et mobilités des résidents d'une structure à l'autre.

Apéro Quiz

Soirées festives

Sorties loisirs

Repas collectifs

Bourses aux vêtements

Matches



Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux et de développer des solidarités

8 actions actions engagées découpées en **26 temps d'animation**

415 participations recensées.

La vie collective de la résidence est rythmée par le flux des départs et arrivées des résidents, mais aussi par les grands événements qui animent le calendrier civil :

- Les grands repas de partage
- Les moments de compétitions entre résidents
- Les soirées festives trimestrielles mettant en avant les fêtes traditionnelles ou les moments importants de la vie comme les résultats d'examen.

Permanence CPAM

Ateliers cuisine

Gestion de budget

Permanences impôts

Escape Game



Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien et de ses droits

5 actions (en complémentarité avec les actions du Pôle Logement) engagées découpées en **13 temps d'animation**

99 participations recensées.

Après observation de difficultés financières liées à de mauvaises habitudes de nutrition, les ateliers cuisine ont été renforcés en 2023 afin de donner les outils aux résidents pour allier gestion budgétaire et équilibre alimentaire. Tous les deux mois, 3 à 4 résidents participent à un atelier cuisine pour apprendre à confectionner des recettes simples et abordables, aussi bien financièrement que logistiquement.

Le Pôle animation est également référent dans le conventionnement annuel avec le dispositif Vacances Ouvertes de l'association ANCV. En 2023, il a accompagné 10 résidents de l'Atrihome à construire leur projet de vacances et à élaborer un budget. Ces 10 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une aide de 180 € sous forme de chèque-vacances.

Sessions de musique

Conseils de résidents

Soirées ciné Karaké



Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi

4 actions découpées en **14 temps d'animation**

80 participations recensées.

Les missions principales de la MAJT étant l'accompagnement vers l'autonomie, il est essentiel que celles-ci ressortent également dans le cadre de l'organisation des animations. Les résidents sont continuellement invités à donner leur avis sur le fonctionnement du foyer à travers le conseil des résidents mensuel ou encore à réfléchir et se poser des questions sur le monde qui les entoure à travers les films projetés. Aussi, par le biais de la musique, l'équipe d'animation cherche à découvrir parmi les résidents les talents musicaux ou vocaux qui restent souvent cachés et surtout à donner la possibilité à certains jeunes de renforcer leur confiance en eux et leur assurance en public.

Préventions et discussions
santé sexuelle et intime

Escape game « Santé et Vie affective »

Educ-café Addictions

Permanences écoute



Engager des politiques de prévention sur les axes santé

4 actions découpées en **28 temps d'animation**

51 participations recensées.

Dès le début d'année des collaborations ont été lancées avec certains acteurs territoriaux dans l'objectif d'accompagner les souffrances mentales et de prévenir des isolements sociaux, lesquels sont parfois liés aux addictions ; mais également de favoriser le « Aller-Vers » pour faciliter ensuite la mobilité vers l'accès aux soins. Différentes collaborations se sont construites ou poursuivies, notamment avec l'Equipe Mobile Santé Mentale et Précarité de Diogène qui assurent des permanences bimensuelles, le CIPD Oxygène davantage accès sur l'accompagnement aux addictions, puis SOLFA pour faire de la prévention sur les relations intimes.

Sessions Futsal Sortie footing Crossfit-boxe



Faciliter la pratique sportive au sein du FJT et sur le territoire

3 actions découpées en **40 temps d'animation**

174 participations recensées.

Impulsé par l'éducateur en poste à l'Atrihome, les résidents ont été invités tous les lundis de février à septembre à découvrir ou se remettre au footing en groupe.

Ces sessions se déroulant en dehors de la résidence, les participants ont pu découvrir le terrain de la Halle de la Glisse à proximité ou encore se dépenser aux pieds des terrils du Pas-de-Calais.

La suite de l'année a été rythmée par le démarrage à l'été 2023 des sessions hebdomadaires puis bi-hebdomadaires de crossfit-boxe menées par Dany, résident à l'Atrihome et compétiteur de sports de combat, qui ont tout de suite trouvé leur public parmi les autres résidents.

Présentation de l'auto-entrepreneuriat Ateliers entretien d'embauche



Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi ou de formation

2 actions découpées en **8 temps d'animation**

22 participations recensées.

Face aux nombreuses difficultés que connaissent nos publics, liées à la barrière de la langue française, à la compréhension du système administratif ou encore aux outils numériques, la MAJT se doit de proposer une écoute et une aide attentive dans le cadre de leurs démarches. A travers la rédaction de candidatures professionnelles, de dossiers d'étude, ou encore la mise en page de rapports, en 2023 ce sont près de 30 résidents qui ont bénéficié d'une aide à l'Atrihome.

Pôle Logement

L'accès au logement autonome est une des priorités majeures posées par la MAJT. La volonté affichée est de donner à chaque résident des capacités d'accéder à un logement et de s'y maintenir.

Deux services distincts

- Un service logement interne porté par un travailleur social qui intervient de manière transversale sur la Résidence de Thumesnil et la Résidence Atrihome

- Un service de logement externe, dénommé KIALA, représenté par deux travailleurs sociaux.

Leurs objectifs :

- Favoriser l'accès au logement autonome de droit commun des résidents
- Développer les apprentissages liés au logement
- Sensibiliser et accompagner à la prise d'autonomie

Les chiffres 2023

161 résidents de Thumesnil et Atrihome ont été accompagnés = **43%** du public global

11 jeunes de Thumesnil + **22** jeunes de l'Atrihome ont décliné l'offre se jugeant actuellement trop éloignés de toutes perspectives de projet d'accès au logement.

Service logement interne

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement mis en œuvre par le service se fait sur le principe de la libre adhésion.

En collaboration avec le pôle accueil / hébergement, le résident est accompagné en premier lieu dans sa demande de Numéro Unique Départemental si elle n'est pas déjà faite.

Un rendez-vous est ensuite systématiquement proposé pour les nouveaux arrivants afin d'aborder les aides et dispositifs mobilisables dans l'accès à un logement. Il permet d'interpeller les dispositifs prioritaires comme Action Logement – PDALHPD - DALO, etc. mais également d'établir les premiers dossiers : VISALE, FSL, Garantie Locapass, Mobili-jeunes.

Un accompagnement individualisé va ensuite s'engager en fonction du parcours du jeune, soit directement après l'admission, soit au regard des évolutions de son parcours d'insertion.

Il va porter principalement sur :

- L'acquisition des droits et devoirs locatifs
- La gestion administrative et financière d'un logement
- Les notions d'investissement d'un logement et de son environnement
- La prévention de l'endettement
- La prospection immobilière

Sur le plan interne, cet accompagnement peut se poursuivre jusqu'à la signature d'un bail.

Le service logement interne développe également des temps collectifs sur différents axes logement, en collaboration avec le Pôle animation mais également des partenaires extérieurs.

Il assure la représentation de l'association dans des instances locales logement, suit l'ensemble des dossiers de demandes en relation avec les bailleurs sociaux et les demandeurs.

Les ateliers proposés

Chercher – Accéder – Habiter

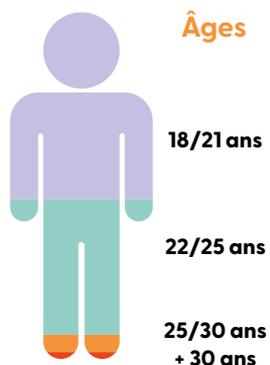
10 ateliers logements ont eu lieu durant l'année 2023, ils sont de véritables supports pour les apprentissages logement et l'établissement du parcours résidentiel.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

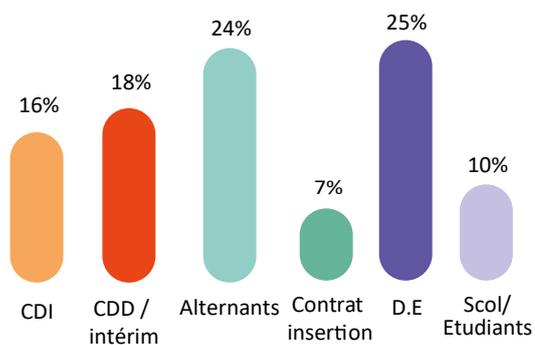
- Quel logement pour moi ?
- J'ai trouvé un logement que dois-je faire ?
- Gérer mon budget dans mon logement
- Les droits et devoirs du locataire
- Comment entretenir mon logement à moindre coût ?
- Comment faire des économies ?
- Comprendre les documents importants du locataire

Ils ont rassemblé de 3 à 10 résidents par thème.

Profils des résidents accompagnés



Statuts socioprofessionnels



Bilan 2023

Sur les 161 accompagnements, 95 ont quitté les FJT de l'association dont :

- 28 pour un accès au parc social
- 6 pour un accès au parc privé
- 3 ont intégré une autre structure d'hébergement
- 11 sont retournés dans leur famille
- 15 se sont vus signifier une fin d'hébergement sur différents motifs : impayés, comportement au sein du collectif
- 32 sont repartis sur d'autres solutions d'hébergement

Si les départs vers d'autres solutions d'hébergement sont plus nombreux que les années précédentes, cela s'explique principalement sur le fait que la Résidence Thumesnil n'offre pas de conditions suffisamment confortables et amène régulièrement des choix de départ vers des solutions plus propices.

Le service externe KIALA

Créé en 2020 et soutenu par le département du Nord, le Fonds Solidarité Logement et le Plan Logement d'Abord, le dispositif KIALA a pour objectif de :

- **Accompagner l'accès dans le logement** et créer les conditions favorables à un investissement optimal
- **Permettre l'appréhension de la gestion du logement, du budget et des charges afférentes**
- **Assurer la découverte de l'environnement** proche et des équipements mis à disposition
- **Développer les capacités d'autonomie** via la maîtrise des démarches administratives et l'aide à l'accès à des ressources stables
- **Permettre le maintien dans le logement** en prévenant l'impayé de loyers et de charges
- **Mettre en œuvre un accompagnement de maintien** pour les situations de locataires en impayés de loyers et de charges
- **Réaliser des diagnostics au titre du FSL**

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement repose sur une base volontaire et contractualisée. Les accompagnements se réalisent au domicile des publics et lors des permanences de l'association. Les locaux des FJT de l'association constituent des lieux ressources pour les publics accompagnés, permettant des temps d'accueil et d'écoute sur une amplitude horaire large et la participation à des temps d'information, de formation, de loisirs.

Les accompagnements sont réalisés par une équipe de deux éducateurs spécialisés à temps plein.

Les publics

Le dispositif KIALA accompagne :

- Les **publics sortant des FJT** et accédant au logement autonome
- Les **ménages accédant au logement autonome orientés par les partenaires sociaux locaux**
- Les **ménages orientés par le FSL** dans le cadre du maintien dans le logement

Les problématiques rencontrées

- L'équipement et l'investissement du logement
- La gestion des aménagements, des budgets nécessaires
- Les démarches administratives liées à l'accès au logement et autres
- La connaissance de l'environnement
- La fracture numérique et la dématérialisation exponentielle dans nombre de domaines
- La compréhension des obligations contractuelles du locataire
- La gestion du loyer et des charges dans un contexte d'inflation et de précarité
- La maîtrise de la langue française

Les chiffres 2023

102 ménages accompagnés orientés par :

22 % FSL 3 % MNS 62 % FJT

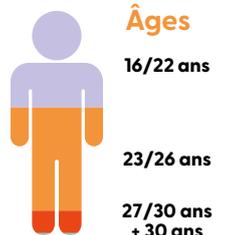


3 % Mission locale 10 % demandes directes

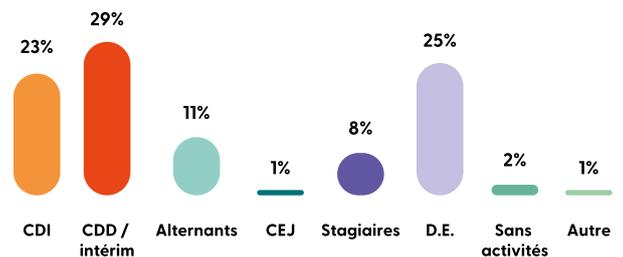


54 des accompagnements sont toujours actifs
29 sont terminés au regard d'une durée maximale atteinte ou d'objectifs atteints
19 sont suspendus
 Parmi les accompagnements réalisés, **44 ont été engagés dans l'année 2023.**

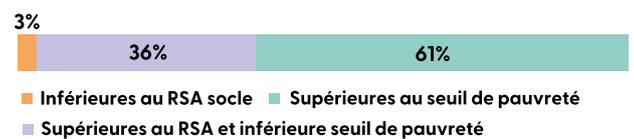
Profils des publics accompagnés



Situations professionnelles



Ressources



Situations habitat



10 bailleurs sont concernés par le dispositif KIALA, aux premiers rangs desquels : LMH, Partenord, Vilogia

Les projets Sas

En 2022, la MAJT s'est engagée dans le cadre de réponses à l'appel à projets de l'État concernant « les jeunes en rupture », en proposant des places dites « sas », d'accueil temporaire sans prise d'engagement des jeunes concernés mais dans la perspective de leur permettre le repérage des apports possibles du FJT et leur inscription dans un parcours d'insertion professionnelle et habitat.

Sur deux projets distincts engagés, l'un dans le cadre d'un collectif porté par la CMAO à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, l'autre porté par la MAJT en lien avec les clubs de prévention de Villeneuve d'Ascq et Mons en Baroeul. Seul le premier a été retenu par l'État. Trois places « Sas » ont ainsi été ouvertes à compter du 1^{er} mars 2023 sur le site du FJT ATRIHOME, rue Abélard à Lille.

L'intérêt du projet a amené la création de deux autres places, directement avec la Mission Locale Adélie à compter du 27 septembre 2023. L'inscription dans cet appel à projet relève du projet social de l'association et de la volonté exprimée d'être à l'écoute des besoins des jeunes et force de propositions et d'innovation, de la stratégie de développement engagée depuis plusieurs années pour conforter l'association dans un champ partenarial élargi en se voulant moteur d'expérimentations nouvelles.

Le Projet PLEDJ porté par la CMAO

Le projet PLEDJ (Parcours Logement et Emploi des jeunes) s'adresse aux jeunes entre 18 et 25 ans révolus (29 ans si reconnu travailleur handicapé), ni en étude, ni en formation, ni en emploi, éloignés des services d'aide, présentant divers types de vulnérabilités, avec ou sans ressources.

Notre action s'organise pour tous jeunes en situation de rupture, quels que soient les profils, compositions familiales, situations administratives, situations face à l'emploi, degrés d'autonomie, difficultés d'insertion sociale et professionnelle, difficultés de santé, addictions.

Ces jeunes sont particulièrement fragilisés par un parcours fait d'échecs, d'expériences traumatisantes et dont l'état de santé physique et psychologique voire psychique est dégradé.

Le Sas se veut être un lieu :

- d'engagement d'une démarche d'insertion sociale, professionnelle et logement.

- d'accueil « essai » qui aura pour vocation de permettre aux jeunes réticents sur ce type d'hébergement, de découvrir la réalité du foyer, de son environnement, de ses services.

Il se concrétise autour d'un espace dédié au sein du FJT, trois chambres ayant en commun un espace de vie (cuisine, séjour et sanitaire).

L'entrée sur le dispositif s'articule autour de différentes étapes, la première étant la prise de contact avec la personne via l'orientation du portail SIAO, puis autour d'un premier échange lors d'un entretien de préadmission, suite à cette rencontre une date d'entrée est définie. La durée de séjour est de 15 jours.



A son admission, un kit hygiène (comprenant 2 serviettes, un gant de toilette, un tapis de bain, une trousse de toilette avec nécessaire d'hygiène complet), ainsi qu'un kit alimentaire pour une semaine est remis à la personne, (renouvelé lors de la seconde semaine).

Un accès internet et un accès à la laverie est mis à disposition. Durant son séjour, la personne bénéficie également de toutes les activités proposées au sein du FJT.

Suite à l'entrée dans le dispositif SAS, la mise en place d'un suivi est indispensable. Il permet de définir et d'adapter le projet logement et d'insertion du jeune. Dans ce cadre, le rôle du consortium prend tout son sens. En effet, la mobilisation des différents acteurs est essentielle afin d'offrir aux jeunes un accompagnement personnalisé et adapté à sa situation mais aussi de définir les conditions de sa sortie.

Chaque mois, un comité « PLEDJ » à lieu afin de faire le point sur les orientations et échanger autour des situations susceptibles d'être orientées sur le dispositif SAS.

Les chiffres Projet PLEDJ

Au cours de l'année 2023,
la MAJT a accueilli
22 jeunes sur les 3 places
mises à disposition.

Des jeunes dont :
13 ont entre 18 et 21 ans, soit 59%
9 entre 22 et 25 ans, soit 41%

A l'issue des séjours

5 ont intégré un CHRS
6 un logement FJT MAJT
4 sont suivis par un service logement partenaire
1 est retourné dans l'environnement familial
4 sont partis pour un hébergement tiers
1 a refusé les solutions proposées
1 a quitté le sas sans solution

Le projet Sas II porté par la MAJT et la mission locale Adélie

Depuis le 27 septembre 2023, un nouveau projet nommé "SAS" a été mis en place en faveur de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans. Cette action, expérimentale est issue du renforcement du partenariat, entre, la MAJT, la Mission Locale et le Service de Prévention de la ville de Villeneuve d'Ascq.

Pour une durée de 15 jours renouvelable (dans la limite d'un mois), deux logements au sein de la résidence Atrihome sont réservés pour les jeunes de la Mission Locale, afin de les aider à devenir autonomes et les accompagner vers leur insertion sociale et professionnelle.

Le projet est proposé aux jeunes âgés de 18 à 25 ans :
- en rupture sociale et professionnelle
- en grande précarité et en rupture familiale
- en problématique logement
- en risque de rupture professionnelle

Les objectifs :

- Offrir aux jeunes en difficultés un environnement stable afin qu'ils puissent se concentrer sur leur santé, leur insertion et la recherche d'un logement à plus long terme.
- Assurer leur bien-être et leur permettre de développer leurs compétences d'autonomie et ainsi favoriser leur transition vers une vie indépendante.
- Accéder au logement (un transit offrant une possibilité d'entrée sur l'une des structures MAJT en fonction du projet et des ressources du jeune).
- Accompagner par une équipe éducative spécialisée.
- Découvrir l'environnement et les services qu'offre le FJT.

A son arrivée, (selon les ressources et les besoins évalués en rendez-vous de préadmission) la personne se voit remettre un budget alimentaire à hauteur de 60 euros renouvelable chaque semaine. Ce budget, lui permet de subvenir à ses besoins durant son séjour au sein du FJT. Des entretiens éducatifs sont réalisés chaque semaine et des relais sont effectués avec les référents sociaux du jeune.

Les chiffres Projet Sas II

Au cours de l'année 2023,
8 jeunes ont bénéficié du projet :
4 de 18 à 21 ans + 4 de 22 à 25 ans

6 d'entre eux ont intégré le dispositif en tant que demandeur d'emploi dans le cadre de Contrats Engagement Jeune
1 était en contrat à durée déterminée
1 sans situation au regard de son statut administratif

A l'issue des séjours

4 ont intégré un logement FJT de la MAJT
1 est retourné dans sa famille
2 ont été accueillis par des tiers
1 est relogé provisoirement en auberge de jeunesse

Il est à noter que 7 des hébergés ont effectué un séjour de 15 jours renouvelé une fois. Un a quitté le dispositif au bout d'une semaine.

Les Temps forts 2023 de l'association MAJT

En plus des activités présentées dans ce rapport d'activité, l'année 2023 a été jalonnée de temps forts extrêmement importants pour le devenir de l'association. Huit d'entre eux méritent à ce titre une approche spécifique.

La gouvernance de l'association

Le décès soudain de notre président en décembre 2022 a bouleversé la gouvernance. Un nouveau bureau, un nouveau président ont très rapidement été désignés pour assurer la continuité.

Le premier mois de l'année 2023 aura ainsi été fortement perturbé mais **la réactivité a été forte et rassurante pour les équipes de l'association mais aussi pour notre environnement.**

La réorganisation de l'association

Les ambitions affichées, les enjeux ont amené la nécessité d'une organisation plus performante, s'appuyant sur des capacités internes mais aussi de nouveaux collaborateurs. Un nouvel organigramme a été élaboré, des postes de coordination créés pour une meilleure fluidité des services et actions. Ils ont fait l'objet de **promotions internes.**

Le Projet Socio Educatif (PSE)

L'association et chacun de ses FJT ont réalisé en 2023 le bilan du PSE développé depuis quatre ans au titre de la Caf du Nord et à l'élaboration du futur PSE de 2024 à 2027.

Des temps de travail collectifs ont été réalisés pour l'élaboration du bilan mais aussi pour tracer les perspectives d'actions pour les années à venir, en collaboration avec un accompagnant externe. Deux comités de pilotage ont eu lieu, avec la Caisse d'Allocations Familiales, le département du Nord, les Missions Locales de Lille et Villeneuve d'Ascq, l'URHAJ.

Le premier avait abordé la présentation et validation du bilan du PSE précédent, le second, les projets à venir. Les dossiers ont été validés et déposés au dernier trimestre 2023. Les conventions d'objectifs signés nous ont été transmises dans les tous premiers jours de 2024.

La préparation à l'évaluation externe



La dernière évaluation ayant eu lieu en 2017, la suivante se doit d'être réalisée sept ans après. Cependant, la Haute Autorité de Santé (HAS) en a modifié le contenu en donnant à l'ensemble des équipements sociaux et médico sociaux le même cadre de référence sur la base de thématiques, d'objectifs et de critères dont certains dits impératifs. La périodicité a également été modifiée, les évaluations devant se faire dorénavant tous les cinq ans.

Ces changements ont rendu la formation des personnels essentielle pour saisir au mieux la démarche de la HAS et donner toute la pertinence aux actions de l'association. La MAJT a fait appel à un intervenant extérieur, qualifié en tant qu'évaluateur externe, pour assurer cette formation et réaliser des auto-évaluations sur la base de l'outil mis en place par la HAS.

Ce travail s'est déroulé de septembre à novembre et s'est conclu par l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation des FJT, adressé à différents cabinets d'évaluation dans une mise en concurrence obligatoire.

Un cabinet d'évaluation a été retenu en décembre et un calendrier de réalisation établi pour le mois de février 2024.

La mise en conformité de l'association

Si de nombreux changements avaient été engagés depuis 2018, la restructuration de l'association n'avait pas permis de finaliser un certain nombre d'outils.

En 2023, une charte de bientraitance a été finalisée et validée par les instances de l'association et les résidents.

Le traitement des événements indésirables a été renforcé et mis en conformité de même que le traitement des réclamations.

Un plan de continuité d'activité a été établi, l'ensemble des affichages obligatoires vérifié et complété.

Les livrets d'accueil sont en phase de remise à niveau pour le premier semestre 2024.

Il convient de noter également la mise en conformité au regard des Conseils de Vie Sociale (CVS). Si la précédente évaluation avait préconisé l'abandon du CVS au profit de comités de résidents, le législateur a remis le CVS en obligation. Des élections ont été réalisées sur chaque FJT au cours du dernier trimestre 2023 et des nouveaux CVS installés.



La mission communication



Amorcée depuis trois ans avec des avancées partielles, elle s'est étoffée cette année par la mise en place d'un poste de coordination animation, fonction devenue hiérarchique et transversale sur les deux FJT, mais aussi par la collaboration avec un intervenant extérieur.

Les avancées sont nombreuses :

- **Le site internet a fait l'objet de nouvelles d'informations**, permettant tant une meilleure lisibilité de tout consultant du site que la participation des résidents à des activités via des possibilités d'inscription directe. Le site a également été alimenté des programmes d'animation, des réalisations faites.
- **Les espaces de communication au sein des FJT ont été revisités, aménagés, complétés** pour une meilleure lisibilité des actions et la valorisation des résidents.
- Dans la notion de mise en synergie, **les programmes d'animations sont maintenant établis pour les deux FJT**, permettant à ceux qui le souhaitent de s'inscrire sur un autre FJT que celui de leur résidence.
- **L'association se réinscrit sur les réseaux** et un compte LinkedIn a été créé avec pour enjeu 2024 de le dynamiser.
- **Une newsletter a été lancée**, avec un premier numéro envoyé en novembre 2023. Elle se veut trimestrielle et a pour objectif de valoriser les résidents, de faire part des réalisations, de l'activité de l'association. **Envoyée à 600 destinataires, partenaires et résidents, elle a été ouverte par 40% d'entre eux.**



Les Universités d'Automne de l'UNHAJ

En octobre 2023, une délégation de la MAJT composée de salariés et de résidents a traversé la France pour participer aux universités d'Automne organisées par l'UNHAJ au bord du lac de Serre Ponçon dans les Hautes Alpes. Lors de ce week end ayant pour fil conducteur la transition écologique dans les résidences Habitat Jeunes, l'équipe de la MAJT a participé aux cotés de près de 450 personnes issues de différentes régions à des échanges, des découvertes et des confrontations d'idées. Les thèmes abordés ont été notamment : l'alimentation durable, les mobilités douces, la sobriété énergétique.

La Formation des personnels

Face à des jeunes qui témoignent de plus en plus d'une souffrance psychologique multi -factorielle, la MAJT tient à proposer un accompagnement de qualité et adapté en invitant les travailleurs sociaux à se former.

Ainsi, cinq professionnels de l'association ont pu être sensibilisés à l'**accompagnement des publics LBGTQIA+** par le Refuge, **des publics victimes de violences sexistes et sexuelles** par l'association SOLFA.

Avec la CPAM, deux professionnels ont également pu être formés sur deux jours aux **Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)**.

La MAJT a également tenu à former les salariés arrivés récemment aux risques professionnels en organisant des **formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et EPI (Equipier de Première Intervention)**.

La RJAM

La RJAM a été conçue pour accueillir majoritairement des publics de 26 à 32 ans, autonomes, déplacés par le travail, les études, la formation. Il s'agissait ainsi de « désengorger » le FJT des publics les plus âgés mais aussi de répondre à une demande existante.

Près de 25% des demandes enregistrées en 2023 correspondent en termes d'âges aux publics potentiels de la RJAM.

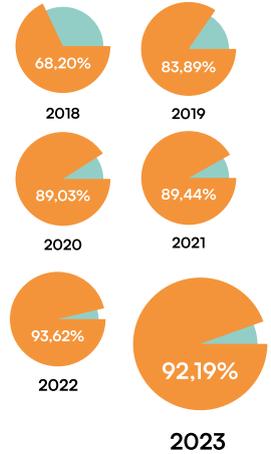
Elle a accueilli en 2023 **206 résidents**, soit un nombre équivalent à l'année précédente (203) dont 71% de plus de 25 ans.

85 nouveaux résidents ont été accueillis, 85 ont quitté l'établissement

Le taux d'occupation s'établit à 92,19% soit un léger repli de 1,43%.

Considérant ce dernier et le nombre de résidents, il peut être considéré que la RJAM a atteint un rythme de croisière qui en **garantit ses équilibres financiers**.

Taux d'occupation



Les Partenariats

L'ensemble des actions développées par la MAJT repose sur des partenariats diversifiés. Ils sont indispensables dans la construction des réponses apportées aux publics accueillis et hébergés.



Conclusions 2023

Le bilan de l'année 2023 présente un tableau contrasté avec des établissements qui se situent sur des plans opposés. Un FJT au 17 rue de Thumesnil, dont la situation ne cesse de se dégrader sur un plan technique, avec une occupation de plus en plus problématique par le sentiment des résidents d'être contraints à cette solution d'hébergement. Un second, 11 rue Abélard qui incarne le développement de l'association et porte l'essentiel de la demande d'hébergement.

Une opposition qui est une difficulté permanente pour les équipes qui, dans un contexte de mise en synergie peinent à se retrouver, à échanger et vivent des quotidiens fortement différenciés, de même que les jeunes hébergés.

Mais il ne s'agit en aucun cas de freins aux actions.

Tous les indicateurs du présent rapport témoignent de l'intensité du travail au cours de l'année, dans l'activité d'accueil et d'hébergement, d'accompagnement vers l'autonomie mais aussi dans le développement.

Les nombres de demandes, d'hébergements restent à de très hauts niveaux. Les projets annexes rencontrent un large public et répondent aux objectifs fixés.

L'association est particulièrement active. Les temps forts de l'année symbolisent une réactivité face aux difficultés, une volonté affirmée d'amélioration continue, de développement de projets au service des jeunes et particulièrement des plus en difficultés.

Malgré les phases de découragement, d'incertitude, le bilan est particulièrement riche mais il reste encore tant à faire.

Le devenir du 17 rue de Thumesnil est toujours une priorité et des projets sont à l'étude. Il est la priorité du conseil d'administration pour 2024.

L'évaluation externe est attendue pour une mise en avant de la qualité des prestations de l'association mais aussi comme force motrice de dynamiques d'amélioration.

Le PSE CAF va également s'engager sur la base d'une organisation voulue plus performante.

Un nouveau protocole avec le département est également attendu, source de questionnement dans un contexte économique particulièrement difficile.

Les enjeux pour 2024 sont déjà nombreux et la MAJT entend y faire face.



Maison d'Accueil du Jeune Travailleur

Siège social :
11 rue Abélard
59000 LILLE
Tél : 03 66 72 91 33
contact@majt-lille.org

www.majt-lille.org
contact@majt-lille.org

Résidence Atrihome
FJT / RJAM
11-13 rue Abélard
59000 LILLE
Tél. 03 66 72 91 33

Association membre de :



Avec le soutien financier de

